

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

## ÉCONOMIQUE

Autonomie décisionnelle  
Sensibilité aux aides  
Santé financière de l'exploitation

## SOCIAL

Vivabilité - Emploi  
Acceptabilité sociale  
Rentabilité du travail

## ENVIRONNEMENTAL

Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation  
Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire  
**Produits phytosanitaires** – Diversité des espèces  
**Préservation de la ressource en eau**

## Contexte et objectif

Dans un contexte agricole marqué par les effets croissants du changement climatique, la maîtrise des adventices devient plus complexe : alternance d'épisodes humides prolongés et de périodes sèches, instabilité des fenêtres d'intervention, sol difficilement praticable, et dynamique de levée des adventices plus imprévisible. A cela s'ajoute d'autres problématiques telles que la pollution des eaux, le développement des phénomènes de résistances et les restrictions d'utilisation de certains produits. Ces évolutions imposent une adaptation rapide des pratiques culturales, en particulier dans des cultures longues comme le poireau, dont la conduite exige des interventions régulières. Les exploitants cherchent alors à identifier des leviers de maîtrise du salissement de leurs parcelles. L'intérêt pour les alternatives mécaniques se renforce, autant pour limiter le recours au désherbage manuel que pour faire face à la raréfaction et l'inefficacité accrue de certaines solutions chimiques.

Deux producteurs dans les polders du Mont Saint-Michel nous partagent leur retour d'expérience sur quatre années d'utilisation d'un combiné de bineuses Garford (inter-rang) et Christians sur 30 hectares de poireaux chacun, l'objectif principal étant la maîtrise du niveau de salissement des parcelles ainsi que le développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

## Description - mise en œuvre

Dans la première exploitation, les bineuses Garford (inter-rang) et Christiaens sont mobilisées principalement en début de cycle. Leur utilisation vise à intervenir précocement pour limiter les levées d'adventices et maintenir une surface superficielle de sol aérée. Les conditions climatiques déterminent fortement la capacité à intervenir : l'accès au champ dépend d'un sol suffisamment ressuyé, et les passages sont planifiés en fonction de créneaux météo permettant un dessèchement adéquat des adventices déracinées. Lorsque les créneaux se réduisent au printemps, une part des interventions se concentre sur les parcelles implantées tardivement, plus facilement mécanisables. Les bineuses sont également utilisées ponctuellement pour casser la croûte de battance ou améliorer l'aération du sol, même lorsque la pression d'adventices n'est pas le principal motif d'intervention.

Dans des sols plus lourds et séchants rapidement de la seconde exploitation, l'usage des bineuses est plus systématique : les parcelles reçoivent au moins un passage (sauf celles bâchées). Les conditions d'humidité du sol restent déterminantes, un sol trop sec limitant la pénétration efficace des dents de la Christiaens. Leur stratégie inclut aussi l'emploi régulier de rotobineuses, permettant un travail plus profond pour combiner désherbage inter-rang, ameublissement du sol et préparation d'un enracinement favorable.

Les interventions mécaniques sont intégrées dans une organisation planifiée, articulée autour de la texture du sol, des conditions météo et de la disponibilité du matériel.

## Résultats

Dans les deux exploitations, les bineuses ne permettent pas limiter les passages herbicides, En 2022, le travail du sol à remis en germination les adventices qui, couplé à un temps trop humide, n'a pas permis le passage des bineuses. Le développement des adventices était trop avancé pour effectuer un rattrapage chimique entraînant des volumes horaires de sarclage très important.

Bien que l'utilisation des bineuses en remplacement peut-être possible dans des conditions climatiques propices (ce qui est rare), les passages n'ont pas vocation à être effectués en remplacement : ils contribuent à la maîtrise du salissement des parcelles en détruisant une partie et en provoquant des levées qui épuisent le stock de graines du sol. De plus, elles ont contribué à un gain de vigueur des cultures grâce l'amélioration de la structure des sols (aération et ameublissement).

Pour l'emploi des bineuses, il est nécessaire que le sol soit suffisamment ressuyé et en conditions sèches pour éviter le « repiquage » des adventices. Dans les sols frais soumis à des pluies répétées, le désherbage mécanique reste difficile à mettre en œuvre : les passages sont limités, les adventices repartent rapidement et le désherbage manuel devient parfois incontournable. Les dynamiques climatiques actuelles — alternance rapide pluie/soleil et humidité résiduelle élevée — réduisent la capacité des outils à assurer un dessèchement efficace des adventices déracinées.

En revanche, dans les polders plus secs, les résultats sont plus réguliers. Les passages de bineuses ont permis de réduire la pression adventice et d'améliorer la structure du sol, avec parfois la possibilité d'éviter un rattrapage chimique lorsque les conditions étaient particulièrement favorables.

## Reproductibilité

Les bineuses sont disponibles sur les sites fournisseurs.

## En image



## En savoir +

SILEBAN  
02 33 23 42 10  
sileban@sileban.fr